

2^{ème} Comité de Pilotage

Animation du site Natura 2000

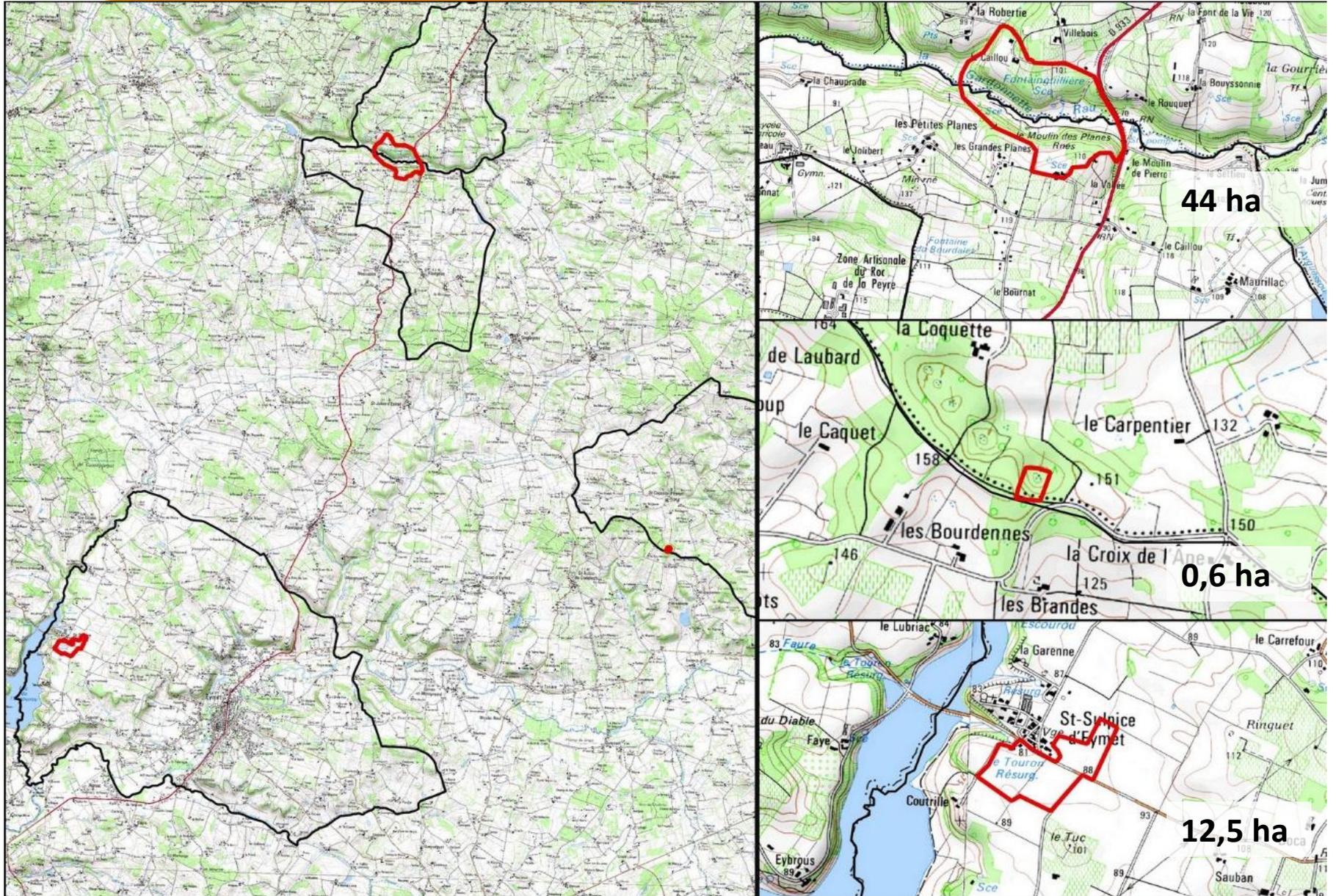
Grottes de Saint Sulpice d'Eymet
FR 7200675



- Bilan des actions 2015 – 2016
 - MISE EN ŒUVRE DE CONTRATS
 - INFORMATION ET COMMUNICATION SUR LES MESURES DE GESTION
 - ASSISTANCE AU RÉGIME D'ÉVALUATION DES INCIDENCES

- Perspectives 2017

Localisation du site Natura 2000



- Bilan des actions 2015 – 2016

- MISE EN ŒUVRE DE CONTRATS

- INFORMATION ET COMMUNICATION SUR LES MESURES DE GESTION

- ASSISTANCE AU RÉGIME D'ÉVALUATION DES INCIDENCES

- Perspectives 2017



- Objectifs
 - Conserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire présents sur le site.
 - Favoriser la poursuite, le développement et la valorisation de pratiques favorables à leur conservation.
- Pour qui ? :
 - Propriétaire ou gestionnaires (Milieux)
 - Utilisateurs, usagers (Activités)
- Durée d'adhésion:
 - 5 ans sur la base du volontariat



- Contenu

- Liste d'engagements (à respecter et contrôlables)
- Liste de recommandations (non obligatoires)

Répartis en 3 grandes catégories « portée générale », « grands types de milieux », « activités »

- Conséquences

- Pas de lourd investissement personnel et financier
- Pas de droit à rémunération MAIS contreparties fiscales possibles :
 - Exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB)
 - Exonération de trois quarts des droits de mutation à titre gratuit pour certaines successions et donations
 - Garantie de gestion durable des forêts (permet l'octroi de toutes les aides publiques)
 - Déduction du revenu net imposable des charges des propriétés rurales

- Proposition de modification de la charte
 - Engagements par activités :
 - Activités pédestres « S'appuyer sur la structure animatrice pour d'éventuels aménagements de loisirs »
 - Activités spéléologiques « Ne pas organiser d'activités spéléologiques dans les différentes cavités aux périodes les plus sensibles pour les chauves souris » ...
 - Activités motorisées « Ne pas pratiquer d'activités motorisées hors des pistes aménagées »...

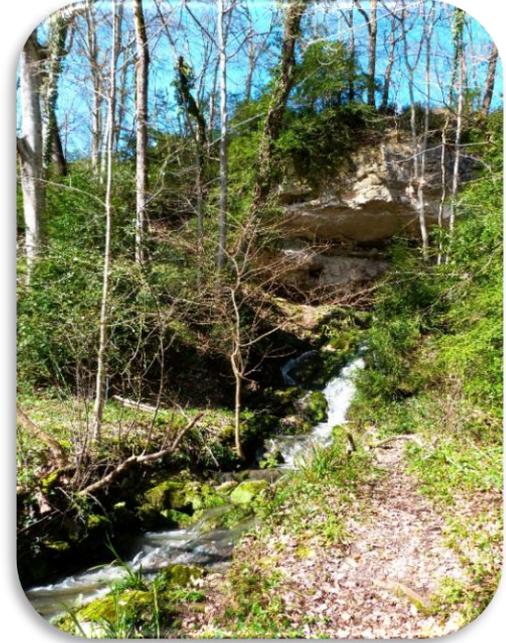
Charte Natura 2000

- Engagements par activités :

- Activités naturalistes: « Partager avec la structure animatrice les constatations de présence de chauves-souris ou d'espèces remarquables »...
- Activités du ressort des collectivités : « Sensibiliser et informer les utilisateurs de la démarche Natura 2000... »

→ Modification de la charte soumise à l'avis du COPIL

- Grotte de la Fontanguillère



- Site fréquenté → perturbation des chauves souris en période sensible
- Site d'intérêt National



- Diagnostic parcellaire
 - T0 : observation des routes de vol
 - T1 : simulation de fermeture / réponse au dispositif
 - T2 : simulation de fermeture / réponse au dispositif



- Site complexe

- site accidenté, conditions d'accès difficiles



- Estimation des travaux

- Installation barreaudage
 - Mise en sécurité de l'entrée fossile de la cavité

Suivis biologiques

- Grotte de la Coquette / la Croix de l'Ane



	26/02/2016
<i>Rhinolophus euryale</i>	194
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	53
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	5
<i>Rhinolophus sp.</i>	49

- Grotte de la Fontanguillère



	26/02/2016	07/07/2016	13/10/2016
	Comptage acoustique du 20/06/2016		
<i>Miniopterus</i> sp.			163
<i>Myotis daubentonii</i>	Minio	818	
<i>Myotis nattereri</i>	Myosp	502 (+ 500 juv.)	
<i>Myotis sp. typicus</i>	Rhieur / Rhieur prob	35	36
<i>Rhinolophus euryotis</i>	Rhifer	1	
<i>Rhinolophus f. hipposideros</i>	Rhip	7	
	Rhip / Rhieur	51	6
<i>Rhinolophus hipposideros</i>		1	

- Tournon de Saint Sulpice d'Eymet



07/07/2016

<i>Miniopterus schreibersii</i>	120
<i>Myotis emarginatus</i>	95 juv.
<i>Myotis sp.</i>	692
<i>Myotis sp. type Grand myotis</i>	18
<i>Rhinolophus euryale</i>	120 ad. (+92 juv.)
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	4

- Bilan des actions 2015 – 2016
 - MISE EN ŒUVRE DE CONTRATS
 - INFORMATION ET COMMUNICATION SUR LES MESURES DE GESTION
 - ASSISTANCE AU RÉGIME D'ÉVALUATION DES INCIDENCES

- Perspectives 2017



– Création d'un site Internet

<http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/grotte-de-saint-sulpice-deymet>



d'espaces naturels
Aquitaine

Accueil Découvrir Natura2000 Gestion du site Le site Natura 2000 Téléchargement

Téléchargements

- + Casuelier rapport final
- + Compte Rendu de Comité de Pilotage
- Compte Rendu de Comité de Pilotage Final

Cliquez ici pour télécharger le document



Tous impliqués

Afin que les partenaires s'approprient les enjeux de Natura 2000, et à travers ceux-ci les enjeux de biodiversité et de développement durable des territoires, la France a fait le choix de la concertation : citoyens, élus, agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, propriétaires terriens, associations, usagers et experts sont associés à la gestion de chaque site.



Le Comité de Pilotage (COPIL)

Chaque site Natura 2000 est doté d'un COPIL qui lui est propre présidé par le préfet du département concerné.

Dans les faits, le comité de pilotage suit l'élaboration du DOCOB à partir du travail de l'Opérateur du site.

Après avoir conduit l'élaboration du DOCOB d'un site, il organise, lors de la phase d'animation, la



Elaboration du Document d'objectifs (DOCOB)

Le DOCOB permet de faire le point, à un instant donné, sur les différents milieux naturels et espèces présents sur un site et leurs interactions avec les activités humaines. Défini pour chaque site Natura 2000, c'est à la fois un document de diagnostic, d'orientations de gestion et de référence pour les acteurs concernés par la vie du



Animation du Document d'objectifs (DOCOB)

La mise en œuvre du document d'objectifs est assurée par le travail d'une structure animatrice. Elle a pour rôle d'animer et de piloter la mise en œuvre du DOCOB; elle est responsable du suivi des objectifs validés par le comité de pilotage du site.

L'animateur a notamment pour missions de :

- Bilan des actions 2015 – 2016
 - MISE EN ŒUVRE DE CONTRATS
 - INFORMATION ET COMMUNICATION SUR LES MESURES DE GESTION
 - ASSISTANCE AU RÉGIME D'ÉVALUATION DES INCIDENCES

- Perspectives 2017



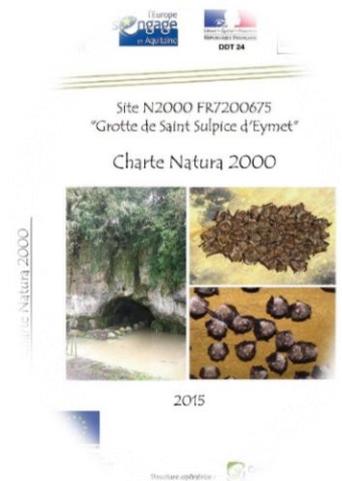
Evaluation des incidences

- Principe
 - Tout plan (ex. PLU), projet (ex. création d'une carrière) ou manifestation culturelle ou sportive (ex. organisation d'un rallye auto) susceptible d'affecter de manière significative, individuellement ou en conjugaison avec d'autres plans et projets, fait l'objet d'une évaluation appropriée de ses incidences sur le site eu égard aux objectifs de conservation du site.

→ Pas de sollicitations de la structure animatrice en 2016

- Proposition de Charte Natura 2000
 - Propriétaire de sites à chiroptères
 - Associations et collectivités

- Proposition de contrat Natura 2000
 - Fermeture de cavité (Fontanguillère)
 - Installation d'un panneau



- Amélioration des connaissances sur le site (botanique, entomologie...)
- Suivi des sites à chiroptères
- Animation nature



- Merci pour votre attention